DES BÂTIMENTS AGRICOLES RECONVERTIS EN LOGEMENTS

DESCRIPTION

Le Département du Nord souhaite favoriser la rénovation du bâti en secteur rural et encourager la création de logements accessibles pour tous. Depuis 2014, il soutient la rénovation de bâtiments artisanaux, agricoles ou municipaux inoccupés. Un dispositif d'aides finanicères aux communes rurales et aux CCAS a été mis en place pour la transformation de leurs bâtiments inutilisés en logements sociaux.

En 2020, le Département a lancé un nouvel appel d'offre destiné aux particuliers pour la transformation de bâti en logements à loyers modérés. Ce nouveau dispositif inclu les logements vacants ou la restructuration d'un bâti existant. Il met l'accent sur la dimension écologique en imposant des critères environnementaux et inclusifs.

Ce dispositif a permis de produire 25 logements dédiés à des ménages sous conditions de ressources lors du premier projet. Les résultats sont multiples : l'hébergement de familles aux revenus modestes et la redynamisation de centre-bourgs ruraux sans empiéter sur les réserves foncières.



CONTACT

Nord. 2014

✓ logementhabitat@lenord.fr.

THÉMATIQUES

Attractivité du territoire / Rénovation du bâti

Logement et Habitat / Rénovation de l'habitat

Environnement & Urbanisme / Développement durable

RFPFRFS

6,75



